

Le comité de la démarche accessible

Créer des contenus pratiques de qualité pour les personnes réfugiées

C'est quoi ?

Le Comité de la démarche accessible (CDA) regroupe des volontaires déterminés à proposer de l'information vulgarisée sur la plateforme Réfugiés.info concernant les démarches et procédures administratives de droit commun ou spécifiques aux réfugiés.

Comment ?

Le CDA est constitué de membres invités et se réunit une fois tous les deux mois à l'initiative de son secrétaire. Il dispose d'un espace de discussion et de partage en ligne et s'auto-saisi des sujets qu'il souhaite vulgariser.

Pourquoi ?

La rédaction de contenus vulgarisés, fiables et à jour est une tâche complexe que seul un collectif peut accomplir. L'objectif de ce comité est de rédiger et de mettre à jour régulièrement les démarches administratives nécessaires à l'intégration d'une personne réfugiée en France.

Par qui ?

Le CDA regroupe des experts des démarches administratives : agents experts, agents de terrain qui connaissent la réalité des procédures, experts associatifs de l'accompagnement juridico-social et des bénévoles habitués à la vulgarisation des procédures.

Une initiative portée par

RÉFUGIÉS.INFO

Lab'r

diAir

